



2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ
par la soussignée, Linda Gauthier,
directrice générale et secrétaire-trésorière
de la susdite municipalité

QUE le conseil de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de la séance régulière du 7 mai 2018 à 20 h à l'édifice municipal, situé au 2335 route du Fleuve, de la nature et de l'effet d'une dérogation mineure située au 446 chemin Catherine-Delzenne, sur le lot 5 440 453 du cadastre du Québec.

QUE cette dérogation mineure portant le numéro **DM 75-2018** consiste à:

- **Autoriser une résidence ayant un toit à 2 versants et 2 orientations plutôt que « à 2 versants à 4 orientations ou, 4 versants et au moins 3 versants ou orientations devant être visibles de la rue », tel que prescrit par l'article 9.1 du PAE du développement résidentiel « La Seigneurie des Éboulements » du règlement de zonage 117-11 de la municipalité des Éboulements.**
- **Autoriser une pente de toit de $3^{3/16}/12$ plutôt que 5/12, tel que prescrit par l'article 9.1 du PAE du développement résidentiel « La Seigneurie des Éboulements » du règlement de zonage 117-11 de la municipalité des Éboulements.**
- **Permettre la construction de deux garages résidentiels plutôt qu'un seul au maximum, tel qu'indiqué au tableau 5.1 du règlement de zonage 117-11 de la municipalité des Éboulements.**
- **Autoriser une superficie totale de 106,48 mètres carrés pour l'usage de garage plutôt que 75 mètres carrés maximum, tel que prescrit par l'article du règlement de zonage 117-11 de la municipalité des Éboulements.**

Dans le cas où le conseil municipal décidait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme aux règlements de la municipalité.

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet précité en les laissant savoir par écrit à la secrétaire de la municipalité avant la tenue de la séance du conseil ou en se présentant à cette dernière pour faire valoir ses objections verbalement.

DONNÉ aux Éboulements ce 23^e jour d'avril 2018.

LINDA GAUTHIER
Directrice générale et secrétaire-trésorière